

Conditions générales de vente pour nos offres de formation :

Après accord de financement sur le montant total du coût de la formation de la part de l'OPCO ou de la CDC dont dépend le stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire effectuera la formation visée par la présente convention. A l'issue de la formation l'organisme T.A.G. MARS fournira une facture en contrepartie du chèque ou virement de règlement de l'entreprise ou du stagiaire ou du paiement de l'action par l'OPCO dont dépend le stagiaire. Le signataire de la présente convention atteste avoir pris connaissance et reçu un exemplaire du règlement intérieur ainsi que du contenu du programme de formation. L'inscription au stage deviendra définitive dix jours après la signature de la présente convention (article L. 6353-5 - Code du Travail). En cas de refus de financement du coût total de la formation par l'OPCO dont dépend le stagiaire, la présente convention sera annulée de plein droit sans qu'aucune des parties ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement d'aucune nature que ce soit. Si l'accord de financement de l'OPCO dont dépend le stagiaire lui est adressé après les dates de début de stage mentionnées à la présente convention, chacune des parties sera libre d'annuler ou de maintenir ses engagements en fixant des nouvelles dates pour le stage. En application des articles L 6354-1 et L 6354-2 du code du travail, il est convenu entre les signataires que faute de réalisation totale ou partielle de la formation, l'organisme prestataire devra rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Marseille sera seul compétent pour régler le litige.

Les tarifs T.A.G. MARS sont compris entre 320,00 € et 3999,00 € selon le choix de la formation

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (Formation Visio et E-Learning) Pour toute demande vous pouvez prendre rendez-vous avec notre référent handicap de l'établissement :

Benjamin au 07.80.90.61.55

T.A.G. MARS

**2 Rue Raymond Teissere
13008 Marseille
Siret : 81791470800018
Ape : 9499Z**



Mis à jour le 08/03/2023

Dénomination Sociale : T.A.G. Mars

Enregistré par le Préfet de la région PACA sous le n° 93131742013

Immatriculation RCS Marseille : 817914708

Siège Social : 2 Rue Raymond Teissere 13008 Marseille

Service client : contact@tagmars.com

Tel : 03.65.89.05.82 / 07.56.84.15.55.